

# Nos directives sur la pêche artisanale : les prochaines étapes

De Naseehg Jaffer

Le 13 juillet 2016, les organisations d'artisans pêcheurs ont remporté une victoire majeure dans la lutte pour les moyens de subsistance durables des pêcheurs dans le monde entier, avec l'adoption à l'unanimité par le Comité des Pêches (COFI) des Nations Unies (ONU) du Cadre stratégique mondial. Pour la première fois de son histoire, le COFI a adopté une décision concernant la pêche artisanale sans qu'aucun délégué ne s'oppose à cette adoption.

La 32e session du Comité mondial des pêches (COFI) s'est déroulée du 11 au 15 juillet 2016 à Rome.

*suite page 2*



Pakistan Fisherfolk Forum - la Journée Mondiale de la Pêche

## ÉDITORIAL *De Naseehg Jaffer GS*

Le 21 novembre 2016, Le Forum Mondial des Populations de Pêcheurs est entré dans sa 19e année d'existence, marquant 19 ans de lutte pour les droits des communautés d'artisans pêcheurs. Par cette bulletin, nous invitons nos membres, alliés, et sympathisants à se préparer à cette nouvelle décennie pour porter notre lutte encore plus loin.

Ces dernières années, nous avons réalisé de nombreuses percées, en dépit d'une situation peu favorable. Nous avons dû relever plusieurs défis, dont :

1. L'accaparement continu des océans et privatisation de notre accès aux ressources marines et ressources des eaux intérieures ;

2. Le manque de reconnaissance constant des droits des femmes dans le secteur de la pêche ;
3. Une réticence continue à reconnaître les droits des peuples indigènes et des communautés de pêches traditionnelles ;
4. Des obstacles croissants pour accéder aux marchés locaux et nationaux ;
5. La lenteur et manque de soutien au développement du secteur de la pêche artisanale.

Au niveau national, nous avons maintenu de solides capacités d'organisation pour poursuivre notre lutte. Nous avons notamment réussi à faire adopter les Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale au Comité

des pêches de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). De même, les Directives volontaires sur le foncier adoptées par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale nous fournissent une série d'instruments pour faire progresser notre lutte.

Nous devons réfléchir de manière collective à la façon dont nous souhaitons utiliser ces outils pour améliorer notre situation et renforcer notre protection au sein de notre secteur.

Dans ce bulletin, nous abordons certains de ces points et réfléchissons aux grands défis qui se dressent à l'horizon.

*suite page 2*

## Suite de la page 1

Le COFI se réunit tous les deux ans et cette réunion est la première depuis l'adoption en 2014 des Directives sur la pêche artisanale. Le moment était donc opportun pour officiellement passer aux prochaines étapes de mise en œuvre de ces Directives.

L'ordre du jour du COFI portait essentiellement sur des questions directement liées à la pêche artisanale : la pêche et la sécurité alimentaire, la durabilité dans le secteur de la pêche artisanale et la pêche en eaux intérieures, entre autres. Bien que le COFI ait dû passer en revue tous ses points, nos représentants de la société civile se sont plutôt consacrés aux Directives sur la pêche artisanale. Notre équipe était composée de représentants de WFFP, WFF, ICSF (nous faisons tous partie du Comité International de Planification - CIP), et d'autres organisations qui nous soutiennent, dont la FIAN et le Transnational Institute. Nous avons organisé une réunion intensive en amont du COFI afin de préparer notre intervention et de réfléchir à la meilleure façon d'obtenir les résultats souhaités pour les artisans pêcheurs à travers le monde.

Les rapports et les contributions à la séance plénière du COFI ont stipulé que les directives sur la pêche artisanale prévoient que le Programme d'aide holistique (GAP) facilite la mise en œuvre des directives. Ils soulignent cependant qu'il faudrait davantage structurer et étoffer le GAP et par conséquent l'idée de développer un Cadre stratégique mondial proposé par la FAO a été très bien accueillie. Nous



Naseegh Jaffer, COFI, Rome 2016

avons précédemment discuté de ce Cadre stratégique mondial avec notre groupe de la société civile CIP et avec l'unité des pêches de la FAO.

Il nous avait paru essentiel de disposer d'un instrument doté d'un cadre de programmation clair qui soit soutenu par un volet opérationnel efficace pour pouvoir appliquer ces Directives sur la pêche artisanale. Cependant, pour développer un instrument au statut officiel, il fallait qu'il soit conçu selon des règles et procédures propres à la FAO. C'était, pour nous, le Cadre stratégique mondial.

Nous devons donc nous assurer que les gouvernements du COFI comprennent et soutiennent ce Cadre stratégique mondial. Notre délégation commune s'est donc donnée pour mission de rencontrer autant de délégations gouvernementales que

possible ainsi que des blocs régionaux intergouvernementaux. Notre démarche d'interpellation a connu son apogée lors de notre manifestation parallèle organisée conjointement avec la FAO. Le gouvernement indonésien, WFFP, WFF, ICSF, FIAN, et Too Big To Ignore (TBTI) ont pris la parole lors de cet événement et de nombreux représentants de gouvernements, d'ONG et de groupes d'intérêts y ont assisté.

Nous devons maintenant redoubler d'efforts pour que ce Cadre stratégique mondial prenne forme et pour garantir la participation active des organisations d'artisans pêcheurs à ce processus. Pour cela, il nous incombe de travailler ensemble sur le sujet et de travailler étroitement avec nos alliés. La mise en œuvre concrète des Directives sur la pêche artisanale en dépend.

## Éditorial suite de la page 1

Le Comité de Coordination de WFFP a modifié sa façon de travailler afin de faciliter cette transition. Nous avons entre autres formé des groupes de travail portant sur la pêche dans les eaux intérieures, l'accapement des océans, et l'agroécologie. Nous espérons que cette nouvelle configuration fournira des espaces pour que les membres et alliés puissent contribuer à l'élaboration d'un programme d'actions pour notre travail au niveau national et international. Nous encourageons toutes les organisations membres à participer à l'un ou l'autre de ses groupes de travail. Veuillez contacter le secrétariat par email à cet égard.

Il nous faut également améliorer le fonctionnement interne de WFFP et

constituer une nouvelle génération de leadership qui saura piloter WFFP à long terme. Pour ce faire, nous avons besoin de programmes davantage destinés aux femmes et aux jeunes. Nous avons besoin de plateformes d'échange d'informations concrètes. Cette bulletin est le premier pas. Deux autres bulletins paraîtront en amont de la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra à Delhi en novembre 2017.

Si nous souhaitons bâtir une organisation plus forte et active, nous devons compter sur des militants dévoués et résilients. Nous avons besoin de combattants qui se dédieront à la lutte pour les droits des communautés de pêche. À ce titre, nous invitons tous les membres de WFFP à s'engager activement dans notre lutte.

Nous devons aussi absolument mobiliser les communautés indigènes de notre secteur. Ces communautés subissent une double peine avec d'une part la violation de leurs droits coutumiers, et d'autre part l'érosion de leurs droits de pêche en raison de la privatisation. Une telle intervention a été approuvée lors de notre dernière Assemblée Générale et votre soutien à tous est indispensable si on souhaite concrétiser cette initiative.

De même, nous devons inciter la participation des jeunes de nos communautés. Ce sont les leaders de demain. Nous devons leur donner les moyens de s'affirmer dès maintenant.

Nous avons encore du travail. En avant.

## Les membres de WFFP célèbreront la journée mondiale de la pêche à travers le monde



Image avec: Pakistan FisherFolk Forum

*Le Forum Mondial des Populations de Pêcheurs (WFFP) a vu le jour le 21 novembre 1997 à New Delhi, Inde. Depuis, les communautés de pêches artisanales se rassemblent dans différents endroits autour du monde à cette date très spéciale pour célébrer et reconnaître le rôle important joué par cette journée mondiale de la pêche. Progressivement, des gouvernements, des départements des Nations-Unies, dont l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ainsi que beaucoup d'autres groupes concernés par la pêche en eaux intérieures et la pêche maritime ont commencé à officiellement reconnaître cette journée mondiale de la pêche.*

En septembre 2016, le groupe de travail sur l'accapement des océans du WFFP s'est rassemblé au Sri Lanka en vue de préparer cette journée mondiale de la pêche. Soutenu

par la direction de WFFP, ce groupe a prévu d'organiser une semaine de mobilisation contre l'accapement des océans, du 15 au 21 novembre. De nombreux membres du mouvement mondial des pêcheurs ont également planifié des campagnes, ateliers et réunions de protestation.

Ce 21 novembre 2016 sera consacré à la lutte contre l'accapement des océans, des eaux, et des terres afin de souligner l'importance des directives sur la pêche artisanale dans la lutte pour la justice des communautés de pêches autour du monde. En tant que membres de WFFP, des dizaines de milliers de pêcheurs vont battre le pavé afin de célébrer cette journée et faire progresser leur lutte pour la justice.

WFFP a déjà mené de nombreuses campagnes en cette journée mondiale de la pêche. Les trois exemples ci-dessous donnent une idée de ces campagnes :

En 2015, WFFP a dénoncé dans un communiqué de presse publié lors de la journée mondiale de la pêche les « fausses solutions » entreprises contre le changement climatique : <http://worldfishers.org/2015/11/20/world-fisheries-day-wffp-denounces-false-solutions-to-climate-change/>

En 2014, le Forum des pêcheurs du Pakistan a organisé une semaine de mobilisation contre l'accapement des océans : <http://worldfishers.org/2014/12/11/pffs-week-of-action/>

En 2014, les femmes de Coastal Links South Africa ont fait campagne pour la protection de leurs moyens de subsistance et pour retrouver leur dignité : <http://worldfishers.org/2014/12/11/world-fisheries-day-2014-masifundisecoastal-links-south-african-national-gender-workshop/>

# La protection et la défense de la pêche artisanale et les accords en matière de pêche entre l'Union Européenne et les gouvernements des pays du Sud.



Pêche artisanale et industrielle d'Afrique de l'Ouest

*De Patric Fortuno, Apostleship of the Sea, Maurice.*

Le 7 et 8 septembre 2016, le Groupe confédéral de la gauche unitaire européenne/ Gauche verte nordique a organisé une conférence sur « la défense et la protection de la petite pêche artisanale et côtière » au Parlement Européen à Bruxelles.

La conférence a abordé de nombreux points relatifs aux politiques sur les pêches, parmi lesquels les effets des accords internationaux de partenariat de l'Union Européenne dans le secteur de la pêche, les conséquences de la politique commune de la pêche de l'Union Européenne sur les communautés côtières des pays du Sud,

le rôle des femmes dans le secteur de la pêche, les droits des travailleurs, et la sécurité en mer. Des députés européens et des représentants d'organisations européennes et africaines d'artisans pêcheurs ont débattu ensemble de ces sujets face à une assemblée composée entre autres de pêcheurs venus des quatre coins de la planète. Cette conférence a été l'occasion pour les parlementaires européens d'acquérir des informations de première main sur les problématiques touchant les communautés de pêcheurs artisanaux afin de mieux défendre la cause des pêcheurs dans les processus décisionnels. L'échange s'est avéré très fructueux et intéressant.

*En tant que membre du Forum Mondial des Populations de Pêcheurs et de Apostleship of the Sea [Stella Maris], j'ai présenté un exposé parlant des effets des accords internationaux de partenariats de l'Union Européenne dans le secteur de la pêche sur nos communautés de pêche artisanale.*

Au cours de mon intervention, j'ai souligné les défis auxquels nous sommes confrontés à Maurice, en insistant sur le rôle que nous, pêcheurs, jouons en tant que détenteurs de connaissances sur la pêche artisanale,

accumulées au gré des générations, et cela en dépit de notre manque ou insuffisance d'éducation scolaire. En outre, il existe un réel manque de leadership fort, ce qui nous rend encore plus vulnérables. En l'absence de formations professionnelle et techniques, il nous est également très difficile d'avoir accès aux crédits et de développer nos infrastructures locales de pêche. Lorsque les décisions politiques sont prises sans notre participation, nous peinons à nous extraire de la classe sociale dans laquelle nous nous trouvons actuellement.

## Effets des accords de partenariat dans le domaine de la pêche

Dans nos pays, les accords bilatéraux en matière de pêches profitent majoritairement aux propriétaires de navires étrangers qui dégagent d'énormes bénéfices financiers au détriment des artisans pêcheurs et de leur lutte quotidienne de sauvegarde des ressources nécessaires à notre survie. Les ressources halieutiques et nos moyens de subsistance sont directement menacés par la surpêche de certaines espèces, telle que celle du thon albacore, et par les « dispositifs flottants de concentration de poisson ».

Les navires de pêche étrangers sont maintenant arrivés dans l'Océan Indien car les stocks de poissons dans leurs zones de pêche habituelles sont épuisés. Mais de quel droit viennent-ils pêcher nos poissons, et qu'advient-il lorsque nos ressources auront également disparu ? La réponse est connue de tous : ils partiront en laissant un océan vide derrière eux.

Les bénéfices découlant de cette activité très rentable ne sont pas réinvestis à Maurice et les pêcheurs n'ont jamais été consultés quant à la façon d'utiliser les 302 500 euros octroyés à notre gouvernement suite à la signature de l'accord avec l'Union Européenne. On estime à 20 % la part de cette somme allouée aux intérêts directs des pêcheurs. Mais jusqu'à présent, il nous a été difficile de voir en quoi cet argent a été investi à notre avantage.

La zone économique exclusive (ZEE) de Maurice est extrêmement vaste, il est par conséquent impossible de procéder à une surveillance efficace et rigoureuse des navires opérant dans sa zone de pêche. Des pratiques irrégulières ont été signalées mais aucune mesure n'a été prise.

Les stocks halieutiques des zones côtières fréquentées par nos pêcheurs ont également diminué car les poissons sont pêchés par des navires à senne coulissante avant de pouvoir s'approcher des côtes. Cette situation est une conséquence directe des accords de pêche, et les artisans pêcheurs sont en outre de plus en plus limités par des nouvelles réglementations. La méthode traditionnelle de pêche au filet dans le lagon est quant à elle pointée du doigt et accusée d'entraîner la surpêche. De ce fait, le gouvernement est en train d'y mettre un terme progressivement. Autoriser les navires étrangers à pêcher dans la ZEE de Maurice tout en interdisant graduellement la pêche au filet constitue une discrimination flagrante contre les artisans pêcheurs.

On ne peut donc qu'en conclure que nous sommes exclus de toute participation dans les processus décisionnels en raison des

accords de partenariat dans le domaine de la pêche.

## La marche à suivre

Les communautés de pêche doivent faire entendre une voix commune afin de s'introduire au sein des structures de pouvoir et d'être reconnues lors des processus décisionnels. Les pêcheurs de Maurice ont rejoints d'autres mouvements de pêcheurs des pays de l'Océan Indien et ont fondé une fédération dans l'optique de défendre et promouvoir leurs droits sociaux et économiques. D'où la création de la Fédération des Organisations des Pêcheurs Artisans de L'Océan Indien [FPAOI – Federation of Artisanal Fishers of the Indian Ocean].

Les mouvements de pêcheurs de l'Océan Indien doivent absolument s'impliquer davantage au sein du Forum Mondial des Populations de Pêcheurs (WFFP). De cette manière, nous serons mieux positionnés pour nous exprimer dans les organes décisionnels au niveau régional et mondial, dont l'Union Africaine et les Nations Unies.

Au travers de WFFP, nous pourrions faire progresser notre lutte et renforcer nos communautés de pêche. L'autonomisation politique associée à la mobilisation de masse sont essentielles à cette lutte.

Lors de la journée mondiale de la pêche, nous nous lancerons dans une campagne dénonçant d'une part les injustices subies par nos artisans pêcheurs et, encourageant d'autre part la mise en œuvre de directives de l'ONU en matière de pêche artisanale.



Pêche artisanale et industrielle d'Afrique de l'Ouest

# Les sociétés transnationales : une menace pour la souveraineté des peuples et pour notre planète ?



Image avec: Masifundise Coastal Links South Africa

**Les sociétés transnationales (STN) sont des entités commerciales destructrices qui opèrent dans plusieurs pays, avec pour seul objectif la recherche de vastes profits au détriment des communautés pauvres, marginalisées, et ouvrières dans le monde. Ces sociétés sont également responsables de l'accaparement des océans, des mers et des terres.**

La privatisation du secteur de la pêche - encouragée par des initiatives aux appellations parfois trompeuses, comme Rights Based Fishing [pêche axée sur les droits] - peut entraîner des activités destructrices telles que l'extraction minière sur les fonds marins, la construction de grands barrages, l'élevage industrielle de crevettes, et les plantations de palmiers à huile.

Les présidents-directeurs généraux (PDG) parviennent sans aucune difficulté à vanter avant tout les services rendus à la société par leurs projets soit disant créateurs d'emplois et moteurs de développement économique. En réalité cependant, la mise en œuvre de ces projets entraînent des expulsions, pertes de moyens de subsistance, et destruction à grande échelle de la nature et de l'environnement.

Les STN ont également la fâcheuse tendance à ne pas payer d'impôts dans

les pays où elles opèrent. Et malgré les promesses de « ruissèlement économique » qu'elles prônent, la richesse créée finit souvent dans les paradis fiscaux et dans les poches des actionnaires et PDG qui souvent vivent dans les pays développés occidentaux.

## Néolibéralisme et pouvoir excessif des STN.

Pour comprendre pourquoi les STN exploitent les personnes et détruisent la nature en toute impunité, il faut considérer le système politique actuel. Ces 40 dernières années, le néolibéralisme s'est imposé comme l'idéologie politique et économique dominante à travers le monde.

Cette forme de capitalisme est notamment caractérisée par la privatisation (transfert de la propriété et des ressources publiques à des propriétaires privés), la déréglementation (moins de réglementations environnementales et moins d'interférence de l'État dans les affaires des entreprises par exemple), la réduction des impôts pour les élites (permettant aux plus aisés et à certaines entreprises de payer moins d'impôts), le libre-échange et les accords d'investissements (qui renforcent les droits des STN et sapent les initiatives de réglementation des États). Cet ensemble de pratiques contribue à la redistribution de la

richesse de la majorité de la population vers une élite minoritaire.

D'aucuns attribuent le début du néolibéralisme au coup militaire soutenu par les États-Unis au Chili. À cette époque de la guerre froide, les nations occidentales jugeaient nécessaire de réprimer toute vision contraire au système de développement capitaliste. Grâce à l'appui des États-Unis, Pinochet a pu éradiquer le Chili socialiste ainsi que Salvador Allende, son président élu.

Dans les années 1970 et 1980, le bloc occidental a soutenu financièrement et militairement l'essor des démocraties capitalistes. Des institutions telles que la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI) ont également joué un rôle clé dans ce sens. L'octroi des prêts via les Programmes d'ajustement structurel du FMI des années 80 et 90 était conditionné à la mise en œuvre de mesures d'austérité par les pays destinataires. Ainsi, de nombreux pays du Sud se sont vus contraints de privatiser des ressources étatiques et de réduire les prestations de services publics dont l'éducation et la santé.

Le néolibéralisme a fini par conquérir les quatre coins du globe à la fin des années 90 avec la transition de la Russie et de la Chine vers une économie de marché. Depuis,

nos gouvernements ont signé un nombre croissant d'accords de libre échange (plus de 2500 accords mondialement), ont diminué les services de base, et ont fait privatiser de plus en plus de ressources naturelles. Il est évident que nos gouvernements n'ont pas pris ces décisions politiques tous seuls.

### L'emprise des STN sur l'espace politique

Les STN disposent de nombreux moyens pour arriver à leurs fins. Elles siègent au sein de groupes d'experts-conseils auprès des gouvernements. Elles bénéficient d'une place de choix au sein des plateformes multipartites des institutions intergouvernementales (dont des organes des Nations Unies), où elles détiennent davantage de pouvoirs économique et politique que les mouvements sociaux. Elles financent les campagnes électorales de partis politiques et dépensent des millions en actions d'interpellation des hommes politiques et des responsables publics. Elles sont propriétaires des médias. Elles poursuivent, ou menacent de poursuivre en justice les États, réclamant des milliards lorsque ces gouvernements prévoient d'appliquer des politiques qui vont à l'encontre des intérêts économiques des STN. Si nécessaire, ces STN vont jusqu'à s'associer avec des entreprises militaires privées de sécurité dans le but de protéger les projets à fort investissement (constructions de barrages par exemple).

Non seulement nous avons été les témoins de cette prise de pouvoir silencieuse

de la part des STN, mais ces dernières sont également parvenues au cours des deux dernières décennies à se forger une réputation d'entreprises citoyennes, pour qui les réglementations nationales ne sont pas nécessaires, y préférant les partenariats public-privé (PPP) avec les États. Dès lors, les STN travaillent de plus en plus étroitement avec les gouvernements et les organes de l'ONU. En conséquence, l'idée selon laquelle les STN appliqueront volontairement des normes relatives aux droits de l'homme et à l'environnement au travers de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) est communément acceptée (on peut parler de fabrication du consentement). S'en est suivi la création du Pacte mondial sous l'impulsion de Kofi Annan, alors secrétaire général des Nations Unies, de concert avec des chefs d'entreprises de la Chambre de commerce internationale (dont Coca-Cola, Unilever, McDonalds, et Goldman Sachs). Ce Pacte mondial a été lancé au siège de l'ONU en 2000 en présence de PDG et de hauts dirigeants d'environ 50 STN. Dans l'ensemble, c'est une initiative pragmatique basée sur des partenariats entre les organismes gouvernementaux (nationaux et internationaux) et le secteur des affaires, qui se substitue en quelque sorte à la négociation de cadres réglementaires forts pour tenir les STN responsables.

Ainsi, la gouvernance de notre environnement - qui inclut le secteur de la pêche et les zones côtières - a de plus en plus été façonnée par les PPP et les plateformes multipartites. On peut citer

par exemple dans le secteur de la pêche l'Initiative sur la pêche côtière du Fonds pour l'environnement mondial [Coastal Fisheries Initiative of the Global Environmental Facility], le projet sur les droits des usagers de la FAO [FAO User Rights project], et les sommet biannuels mondiaux sur les océans [World Oceans Summit] qui rassemblent des chefs d'États et de gouvernements, des STN, des ONG environnementales et des acteurs financiers pour discuter de l'avenir des océans.

Pour de plus amples renseignements concernant la privatisation du secteur de la pêche, l'Initiative sur la pêche côtière et les droits des usagers, consulter :

Article « Privatisation et emprise des entreprises sur les politiques de pêche internationales » : <http://www.righttofoodandnutrition.org/node/117>

Communiqué de WFFP contre l'Initiative sur la pêche côtière : [http://worldfishers.org/wp-content/uploads/2015/11/FR\\_CFI\\_Communique%C3%A9-de-presse.pdf](http://worldfishers.org/wp-content/uploads/2015/11/FR_CFI_Communique%C3%A9-de-presse.pdf)

Article de WFFP sur le projet User Rights : <http://worldfishers.org/2015/05/19/droits-de-lhomme-contre-droits-dacces-a-la-peche-un-champ-de-bataille-ideologique-a-siem-reap/>

## La lutte contre les STN

Il est évident qu'on assiste à une concentration du pouvoir politique et économique aux mains de sociétés transnationales et d'une élite capitaliste, dont quelques milliers de grands PDG d'entreprises, de banques et de fondations, et près de 1 500 milliardaires (en USD). Mais leur pouvoir dépend également du consentement silencieux (causé principalement par un manque d'information) de la majorité des habitants de la planète.

### Le pouvoir des STN s'érodera le jour où les populations n'apporteront plus leur consentement ou approbation.

Les divers pouvoirs des STN dépendent en définitive du soutien continu des gouvernements. Les STN ne détiendront ces pouvoirs que si les gouvernements continuent à favoriser ces sociétés au détriment des populations. La stratégie de résistance repose donc essentiellement sur une réappropriation du pouvoir par les peuples, grâce à leur capacité à s'unir en grand nombre. Nous devons nous rassembler afin de contrecarrer les tentatives des gouvernements et des STN qui arrivent dans nos communautés armées de promesses et qui de achètent en outre notre consentement. Nous devons leur résister lorsqu'elles viennent dans nos communautés et offrent des avantages à une poignée de personnes au détriment de la communauté entière. Notre souveraineté, en tant que communautés unies et autonomes bénéficiant du droit de décider pour nous même, est un principe fondamental de cette résistance et recoupe tous les secteurs dans lesquels nous travaillons. De part notre appartenance à la société au sens large, nous devons travailler solidairement avec les pauvres en milieu urbain, les agriculteurs, les peuples indigènes et tant d'autres afin de bâtir et de renforcer la souveraineté des peuples.

# Profil : l'Association ougandaise pour la pêche et la conservation des poissons (Uganda Fisheries and Fish Conservation Association - UFFCA)

Seremos Kamuturaki

L'Association ougandaise pour la pêche et la conservation des poissons (UFFCA) a été fondée en mars 1994. C'est une organisation de la société civile regroupant différents membres et axée sur le plaidoyer et le développement. Nous sommes une association nationale et travaillons avec et au sein de communautés de pêcheurs résidant sur les berges des lacs ougandais, dont le lac Victoria, le lac Albert, le lac Kyoga, le lac Edward et le lac George. Nous défendons les besoins, aspirations et intérêts stratégiques de plus de 5 millions de pêcheurs en Ouganda, des hommes, femmes, jeunes et enfants des communautés de pêcheurs pauvres et marginalisés.

En Ouganda, nous menons des actions de : (i) plaidoyer en faveur de politiques de pêche favorables aux populations pauvres ; (ii) mobilisation, organisation et constitution de groupes et de mouvements locaux autour d'activités, de luttes et de campagnes communes ; et (iii) renforcement des droits des pêcheurs et des groupes vulnérables qui opèrent dans le secteur de la pêche.

## Circonscription de l'UFFCA

Nous œuvrons principalement pour les pêcheurs impliqués à un moment ou un autre dans la chaîne de valeur des pêcheries artisanales. Notre base comprend les pêcheurs, les hommes et femmes s'occupant de la capture ou récolte des animaux aquatiques et de leur transformation (transformation artisanale, commerce des produits), et comprend aussi les membres de leurs familles et enfants. Tous ces pêcheurs dépendent des ressources de ce secteur pour subvenir à leurs besoins et pour leur souveraineté alimentaire. Ils vivent dans des communautés isolées socialement et géographiquement et par conséquent marginalisées. Dans l'ensemble, les projets de développement des infrastructures destinés à tous les citoyens ne bénéficient pas à ces communautés trop éloignées, et la pénurie générale de services publics

disponibles enferme ces pêcheurs dans un cycle de pauvreté continu.

## Les menaces pour les communautés de pêcheurs en Ouganda

Les principales menaces sont les suivantes : (i) surexploitation menaçant la durabilité des ressources halieutiques, et aggravant de ce fait la pauvreté et l'insécurité quant aux moyens de subsistance des pêcheurs ; et (ii) manque d'accès à la aux services sociaux. En raison de ces carences en services de base, ces populations risquent d'être plus vulnérables aux problèmes de santé, de souffrir d'un manque d'accès aux services financiers et à l'éducation, d'être davantage exposées aux vols et conflits, et d'être exclues de toute participation aux processus sociaux et politiques.

## Idées de solutions pour les pêcheries artisanales en Ouganda

Nous préconisons un système basé sur les droits fondamentaux des communautés qui prévoit des énoncés clairs en matière d'application des droits fonciers et d'accès aux ressources halieutiques. Notre approche se fonde sur les droits de l'homme et vise à englober le secteur de la pêche dans son ensemble : la fourniture de services sociaux ; soins de santé, éducation, et services à la communauté tels qu'un approvisionnement en eau potable, en installations sanitaires, en électricité et en routes carrossables.

## Les stratégies de l'UFFCA

- Éducation populaire et campagne de sensibilisation aux droits des pêcheurs ;
- Formations des collectivités au plaidoyer et au suivi des politiques ;
- Renforcement des capacités, plaidoyer et défense de politiques en faveur des droits de l'homme ;
- Recherches orientées vers l'action communautaire, travail de documentation, participation des garants des droits ; et
- Recherches stratégiques et analytiques indépendantes, basées sur des études de cas, concernant des problématiques politiques.

## Activités prévues par l'UFFCA à l'occasion de la journée mondiale de la pêche du 21 novembre 2016

L'Ouganda est actuellement en train d'entreprendre une série de réformes institutionnelles et juridiques portant notamment sur le secteur de la pêche. Les pêcheurs doivent absolument apporter leur contribution au processus de prise de décision politique afin de faire améliorer et renforcer leur accès aux ressources. L'UFFCA a prévu de se mobiliser à l'échelle nationale et de lancer une campagne nationale sur le thème d'un « accès équitable aux ressources pour tous les pêcheurs ».



Le lac Victoria, l'Ouganda



Image avec: Alexis Fossi - [www.pescart.eu](http://www.pescart.eu)

# La lutte des populations autochtones : la perspective de WFPF

De Sherry Pictou, Bear River First Nation

*« Les luttes des artisans pêcheurs autochtones sont essentielles au mouvement mondial de la pêche artisanale. La pêche autochtone fait face aux mêmes défis et enjeux que la pêche artisanale dans son ensemble, que cela concerne l'alimentation, les cérémonies, les moyens de subsistance ou l'activité commerciale. En outre, elle est confrontée à l'ensemble des menaces auxquelles se heurtent les peuples autochtones : la perte des droits fonciers coutumiers, la colonisation, les ethnocides, le déracinement, et dans certains cas, les génocides. » (Projet de cercle d'apprentissage international du centre de ressources marines de la Baie de Fundy)*

La lutte des artisans pêcheurs autochtones pour leurs moyens de subsistance est étroitement liée à celle des autres artisans pêcheurs autour du monde. Cette lutte

s'attache à la réémergence des pratiques associées à la terre et à l'eau, enracinées dans des traditions ancestrales qui considèrent que tous les éléments liés à la vie sont interdépendants et durables. Les vagues actuelles de privatisation et de surexploitation des terres, des mers, et des autres ressources naturelles sont motivées par le profit et la cupidité et empêchent les artisans pêcheurs autochtones d'exercer leurs droits fondés sur ces pratiques et traditions interdépendantes.

Avec l'aide des cercles d'apprentissage sur la pêche artisanale autochtone et grâce aux conseils des représentants indigènes au sein du comité de coordination de WFPF, ce Forum continuera de porter les revendications de la pêche artisanale autochtone auprès des organes internationaux, comme lors de la dernière COP21 sur le changement climatique. Non seulement faut-il garantir la participation des populations indigènes dans la mise en œuvre des directives internationales visant à

assurer la durabilité de la pêche artisanale, mais il convient également de garantir que les artisans pêcheurs autochtones et non-autochtones ne soient pas mis en situation de faiblesse et davantage spoliés par le dogme néo-libéral à l'échelle internationale.

Par conséquent, il est crucial que des instruments internationaux complémentaires tels que la Déclaration Universelle des Droits des Peuples<sup>1</sup> et les Directives Volontaires des Nations Unies sur la gouvernance responsable des régimes fonciers continuent d'être appliqués dans la lutte mondiale des communautés des artisans pêcheurs autochtones et non-autochtones. Afin de garantir à l'avenir la représentation des enjeux liés à la pêche artisanale autochtone, un siège permanent sur le comité de coordination de WFPF sera présenté à la prochaine Assemblée Générale de WFPF (AG7) qui se tiendra à Delhi en novembre 2017

<sup>1</sup> Universal Declaration of the Rights of Peoples <http://www.unpo.org/article.php?id=105>



Image avec: Alexis Fossi - [www.pescart.eu](http://www.pescart.eu)

# Kesatuan Nelayan Tradisional Indonesia : Notre lutte contre l'accaparement des ressources en Indonésie

*L'accaparement des terres, des ressources, et des océans, au travers de la privatisation des ressources côtières et des petites îles indonésiennes est devenu un obstacle considérable pour les artisans pêcheurs. Face à cette situation, ils ont du se mobiliser et ont créé en 2009 la Kesatuan Nelayan Tradisional Indonesia (KNTI), une puissante organisation de pêcheurs. Elle représente aujourd'hui plus de 100 000 pêcheurs en Indonésie.*

La KNTI a été initialement constituée pour s'opposer à la Loi no. 27 de 2007 relative à la gestion des zones côtières et des petites îles. La KNTI a contesté cette loi devant la Cour constitutionnelle qui a révoqué en 2011 l'article en question, marquant une victoire majeure pour les pêcheurs d'Indonésie et pour KNTI. Malgré ce succès, les processus de privatisation représentent toujours une menace pour les pêcheurs, et de nouvelles méthodes de privatisation des ressources naturelles émergent, aggravant de plus en plus l'accaparement des océans. Récemment, des projets de récupération de terres ont réquisitionné plus de 40 espaces pour mener des activités de développement. Ces initiatives mettent en péril les artisans pêcheurs qui risquent l'expulsion et la perte d'accès aux sites de débarquement et de pêche. Il nous est donc nécessaire d'adopter une approche fondée sur les droits de l'homme pour la protection des pêcheurs

et ouvriers du secteur de la pêche, qu'il s'agisse des droits économiques, sociaux et culturels mais aussi des droits civiques et politiques, dans notre lutte pour protéger les moyens de subsistance des pêcheurs en Indonésie.

*En Indonésie, la pêche artisanale représente 88 % de l'industrie de la pêche. Il est estimé que 2,7 millions d'artisans pêcheurs fournissent jusqu'à 80 % de la consommation nationale de poisson.*

La KNTI a été établie en 2009, lorsque la « Conférence Mondiale sur les Océans » s'est tenue à Manado dans le Nord de Sulawesi. La création de KNTI a été encouragée par de nombreuses organisations environnementales de la société civile telles que WALHI (Amis de la Terre Indonésie), JATAM (Réseau de plaidoyer anti-mines), et Solidaritas Perempuan (Solidarité des Femmes), ainsi que par des représentants des artisans pêcheurs de toute l'Indonésie. En tant qu'organisation de premier rang pour la défense des luttes des petits pêcheurs, KNTI compte à présent 22 organisations de communauté et regroupe près de 100 000 pêcheurs membres, hommes et femmes venant de tout l'archipel indonésien.

## Journée mondiale de la pêche 2016

Lors de la journée mondiale de la pêche, le 21 novembre 2016, KNTI prévoit d'organiser un grand rassemblement devant l'ambassade néerlandaise à Jakarta pour manifester contre l'aide technique et financière du gouvernement néerlandais à deux entreprises néerlandaises, Boskalis et Van Oord, engagées dans des projets de dragage et de remblayage en Indonésie.

Cette mobilisation s'inscrit dans le cadre des campagnes de plaidoyer de KNTI qui visent les projets de récupération de terre pour l'aménagement d'îles dans la Baie de Jakarta. Une de ses îles (« l'île G ») est concernée par les projets de dragage et de reconquête des terres par ces deux entreprises néerlandaises. Boskalis et Van Oord ont obtenu 200 millions d'euros d'assurance-crédit à l'exportation de la part du gouvernement néerlandais. Ce même gouvernement appuie également le Projet Garuda (un projet axé sur le développement des côtes) dans la Baie de Jakarta, en apportant son soutien financier et technique au développement d'un plan directeur en facilitant l'accès à des contrats pour ses entreprises. Les pêcheurs en Indonésie s'opposent à ces projets car ceux-ci auront des effets très préjudiciables sur leurs moyens de subsistance.



Image avec: KNTI, WFFP

# Une déclaration des droits de l'homme pour les pêcheurs

De Natalia Laino

*En 2010, le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a décidé d'entamer des discussions pour élaborer une Déclaration sur les droits des paysans et autres personnes travaillant dans les zones rurales, et a approuvé la constitution d'un groupe de travail chargé de négocier cette déclaration. Le comité de coordination de WFFP a désigné Natalia Laino et Jorge Varela pour le représenter lors du processus de négociation de la déclaration, encore en cours.*

Cette déclaration est un document d'une importance indéniable pour tous les paysans et pêcheurs, peuples indigènes, nomades, pastoralistes, travailleurs ruraux et peuples sans terre. Elle offre une occasion historique de combler les déficits normatifs en matière de droits des paysans et des artisans pêcheurs, des nomades, des pastoralistes, des travailleurs ruraux et des peuples autochtones.

La décision de négociation du traité par le Conseil des droits de l'homme des Nations

Unies n'est pas tombée du ciel. Elle est le fruit d'un processus commencé il y a environ dix ans par La Via Campesina et soutenu entre autres par FIAN et CETIM. En 2008, cette pression a conduit à l'adoption de la Déclaration des droits des paysannes et paysans. Cette déclaration rédigée par la Via Campesina a également servi de base au premier projet de déclaration actuellement en cours de négociation par le Conseil des droits de l'homme.

Jorge Varela et Natalia Laino étaient présents lors de la troisième séance du groupe de travail ouvert, qui s'est tenue à Genève du 17 au 20 mai 2016, pour représenter le Forum Mondial des Populations de Pêcheurs (WFFP) et ont apporté des contributions visant à garantir la représentation des communautés des artisans pêcheurs dans le document (le projet de déclaration). De concert avec nos alliés, dont La Via Campesina, FIAN et CETIM, nous avons souligné le besoin de travailler solidairement et vers un objectif commun :

Au cours de cette séance, nous avons insisté sur la nécessité d'étendre nos droits

universels en comblant les déficits normatifs en matière de protection. Cette déclaration se doit d'être tournée vers l'avenir, de corriger toutes les lacunes futures et ainsi de mettre un terme aux pratiques discriminatoires à notre égard.

Nous avons donc invité les États à s'unir afin de reconnaître et de garantir à l'avenir l'application des droits des paysans et autres personnes travaillant dans les zones rurales, y compris les pêcheurs. Tous les États et agences onusiennes concernées doivent poursuivre leurs travaux dans le but de promouvoir et protéger au mieux les producteurs agricoles à petite et grande échelles ainsi que les populations rurales.

Nous sommes arrivés à cette session avec une déclaration conjointe, affirmant notre participation à ce processus et notre désir d'assumer nos responsabilités. Nous nous sommes engagés à soutenir cette initiative et à préparer la 36e session du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies en 2017. Vous trouverez ici la déclaration conjointe signée par WFFP.



Image avec: Alexis Fossi - [www.pescart.eu](http://www.pescart.eu)

Publié par: Secrétariat international du WFFP / Masifundise, Le Cap, Afrique du Sud  
[www.worldfishers.org](http://www.worldfishers.org) | [oceans@masifundise.org.za](mailto:oceans@masifundise.org.za) | [@worldfishers](https://www.facebook.com/worldfishers)